

MINISTRE DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
 MINISTRE DE L'ÉNERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE
 DE L'ÉNERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE

PHILIPPE

Portant intégration et nomination de
 Monsieur YOUSOU-YOUCOU PESSI Rigobert,
 dans les cadres de la catégorie A, hié-
 rarquée 1 des Services Techniques (La-
 boratoire de Mines).

LE MINISTRE, CHEF
 DU GOUVERNEMENT,

(I S A S :

D.B.

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n° 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur le solde des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 60-90 du 3.3.1960 fixant le statut commun des cadres de la catégorie A des services Techniques ;
- (/u le décret n° 62/130/FP du 9.5.1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
- (/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créés par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
- (/u le décret n° 63/81/FP-EE du 26.3.1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;
- (/u le décret n° 67/50/FP-EE du 24.2.1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
- (/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- (/u le décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- (/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.1981 au décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- (/u le décret n° 81/017 du 26.1.1981 relatif aux intérim des Membres du Gouvernement ;
- (/u la lettre n° 5432/MIN-DEMOG-DOB du 4 Septembre 1982 du Directeur de l'Orientation et des Bourses transmettant le dossier de l'intéressé ;

D.C.F.

D E C R E T :

YH

ARTICLE 1er. - En application des dispositions du décret n° 60/90 du 3.3.1960 susvisé, Monsieur YULUO-YULUO PEGASI Rigobert, né le 23 Octobre 1955 à Akaba, titulaire du diplôme d'Ingénieur (Spécialité : Métallurgie) par décision de la Fente et de l'Académie obtenu à l'Université de ANNABANA (République Algérienne Démocratique et Populaire), est intégré dans les cadres de la carrière A, hiérarchie I des Services Techniques (Laboratoire des Mines) et nommé au grade d'Ingénieur des Techniques Industrielles spécialisées, indice 71. principal

ARTICLE 2. - L'intéressé est mis à la disposition du Ministre de l'Industrie et de la Pêche.

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 6 Mai 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Industrie
et de la Pêche,

- Jean I T A D I. -

- Colonel Louis SYLVAIN - GOMA. -

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale

Le Ministre des Finances,

- Bernard C. MBO MATSIANA. -

- Ifihi Gasetoumba LEKOUNDZOU. -

AMPLIATIONS :

JORPC.	1
DGTFI/DFP.	2
DFP/BST.	2
D.B.	2
D.C.F.	1
M.I.P.	2
DOSSIER.	2
INTERESSE.	1
SGCM/CC.	1